

Père Groetshel, de l'église du Saint-Esprit, ont aussi été mentionnés par Mgr l'Archevêque.

Puis le Rév. Père O'Dwyer a lu une lettre du Rév. Père Zoldak adressée à Mgr l'Archevêque, et rendant compte de la visite de quelques autres Galiciens.

Le Rév. Père Basile Zoldak, secrétaire de Monseigneur André Szeptychki, archevêque (catholique romain) ruthène de Léopold (Lemberg), en Galicie, a été envoyé par l'illustre prélat, avec la permission du St Siège, pour visiter, sous la direction des évêques, toutes les colonies galiciennes du Manitoba. Ce digne prêtre qui a fait de fortes études à Rome opère un grand bien dans les colonies de Galiciens ; il est reçu partout avec enthousiasme. Il entend beaucoup de confessions, distribue la sainte communion et essaie de faire comprendre à ses nationaux que le rite est un accident, que tous, Latins et Ruthènes, sont les enfants de la même église catholique, et du même père, le Pape.

Mgr l'Archevêque a aussi parlé avec éloges du voyage entrepris par S. G. Mgr Pascal, en Galicie, et aussi de celui de T. Rév. Père Lacombe, dans l'intérêt de nos Galiciens. S. G. Mgr Legal a également travaillé pour eux, en Europe, en demandant aux Révds Pères Assomptionnistes de se charger de quelques colonies.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ARCHEVECHE.

DISPENSE DE MARIAGE MIXTE.

C'est par erreur que le supplément à l'Ordo de 1902 a mis le chiffre \$5, c'est vingt-cinq dollars (\$25) qu'il fallait mettre, et Messieurs les Curés et les Missionnaires devront l'exiger chaque fois.

Par ordre de Mgr l'Archevêque, l'oraison *de mandato* sera désormais "Pro Papa."